



Règlement du Concours Cosplay FOIRE DE MOURENX 2018

Nous nous réservons le droit de modifier à n'importe quel moment ce règlement.

Le concours Cosplay est présenté par la Communauté de communes de Lacq Orthez pour l'événement : La 28^{ème} FOIRE DE MOURENX qui aura lieu le 7 et 8 avril 2018.

L'événement est organisé par le service commerce de la Communauté de Communes de Lacq Orthez.

En vous inscrivant au « **concours cosplay « CINEMA » Foire de Mourenx 2018** » vous acceptez de céder automatiquement votre droit à l'image, vos photos et vos vidéos pourront donc être utilisées par les photographes et organisateurs. La participation au concours est gratuite.

■ **Définition :**

Le Cosplay signifie plus précisément « **Costume Playing** ».

A l'origine, il s'agit d'une passion japonaise qui s'est étalée à travers le monde. C'est jouer le rôle à part entière de ses héros et personnages favoris, en fabriquant ou en achetant perruques, vêtements, peintures, accessoires, lentilles, etc... ; tout en se référant au personnage affectionné.

Le but est d'incarner un personnage en jouant son rôle, ses poses, son style, ses costumes.

■ **Seuls les personnages de cinéma (ou séries) seront autorisés à concourir (exemples : Marvel/DC Comics, les films fantastiques ou autres, séries...).**

■ **Deux catégories durant le Concours :**

- **Enfants** : sont concernés tous les enfants de moins de 15 ans accompagnés obligatoirement d'un adulte ou du représentant légal.
- **Adultes** : sont concernés les personnes de 15 ans et plus (accompagnés obligatoirement d'un adulte ou du représentant légal pour les mineurs).

■ **Les Inscriptions :**

Pour vous inscrire, il vous suffit de nous renvoyer le formulaire d'inscription avant le jeudi 5 avril :

- soit par mail : commerce@cc-lacqorthez.fr
- soit par courrier :

Hôtel de la communauté de communes de Lacq-Orthez
Service commerce
Rond-point des chênes - BP 73 - 64150 MOURENX
☎ 05 59 60 84 28 - Fax : 05 59 60 06 93

Vous pouvez aussi nous le remettre à la foire le samedi 7 avril, avant 13h, sous le chapiteau à thème installé derrière la mairie, place du Travail à Mourenx.

Nous vous tiendrons rapidement au courant de la validation de votre inscription.

■ Le déroulé :

- Le concours se déroulera le **SAMEDI 7 AVRIL de 15h à 16h.**

Vous devrez vous rendre sur le stand de « Games of Throne » jusqu'à 13h maximum, pour nous confirmer votre présence et déterminer votre ordre de passage.

- A 14h, nous vous demanderons de vous rassembler sous le chapiteau à thème afin de vous transmettre l'ordre de passage, et de tout finaliser avant votre prestation.

- Durant votre prestation, vous devrez défiler seul ou en groupe : le temps de passage sera de 1 minute 30 secondes maximum pour les tenues seules, et de 2 minutes pour les groupes. Les groupes seront limités à 5 personnes par groupe maximum.

Vous rencontrerez les membres du jury pour parler de votre passion et leur expliquer en détail vos créations !

Les prestations seront jugées sur les critères suivants :

- La qualité, le détail, les ornements du costume
- Le choix des matériaux pour le cosplay/ou tenue
- La ressemblance avec le personnage représenté
- Le rôle du personnage dans la prestation
- L'ensemble du rendu du cosplay/ou tenue
- L'ensemble de la prestation sur scène

Le jury sera composé de 5 personnes, et les votes seront secrets.

■ Les prix :

A la fin de chaque prestation, nous effectuerons une remise de prix pour 2 gagnants dans chaque catégories (2 gagnants pour le cosplay ENFANTS, et 2 gagnants pour le cosplay ADULTES). Dans certains cadres, nous nous réserverons le droit d'offrir des prix « coup de cœur ».

■ Les Interdictions et exclusions :

Seront interdits :

- Les objets salissants ainsi que les projectiles (confettis, farine, pétards, cailloux, cartouche, liquides, poudre, etc.).
- Les armes blanches, et armes à feu, objets tranchants ou contondants.

Nous nous réservons le droit de vous exclure du concours si vous ne respectez pas les règles que nous vous demandons pour le bon déroulement du concours. Nous nous autorisons à vous disqualifier si votre tenue est beaucoup trop provocante pour le jury, et pourrait choquer le public.

Si vous optez pour un comportement violent (physique ou verbal), ou que vous ne respectez pas le présent règlement de participation, nous serons dans l'obligation de vous interdire à concourir.

Bon concours à toutes et à tous...